



Paris - Bruxelles - Frankfurt - London - Roma - Madrid - Zürich - Washington - Chicago

Communiqué de presse - Janvier 2013

**LETTRE OUVERTE A TOUS LES DEPUTES ET SENATEURS INVITES A BERLIN POUR
LA COMMEMORATION DU 50^{ième} ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE L'ELYSEE**

Mesdames, Messieurs les Députés
Mesdames, Messieurs les Sénateurs,

Comme vous le savez, vous allez fêter dans quelques jours à Berlin le 50^{ième} anniversaire du traité de l'Elysée.

Ce traité fixait des objectifs ambitieux de coopération accrue entre la France et l'Allemagne dans des domaines aussi variés que l'éducation, la défense et les relations internationales.

Pourtant aujourd'hui, après plus de 50 ans de vie commune, la pensée des deux peuples ne s'est toujours pas rencontrée sur le fond en particulier dans le domaine de la famille où les positions demeurent diamétralement opposées, l'une privilégiant le lien parent-enfant et l'autre préservant farouchement son attachement au sol au détriment même de la relation parent-enfant.

Il faut dire que les situations de nos deux peuples demeurent très différentes :

Lorsque l'un bénéficie du renouvellement et de l'accroissement de sa population, l'autre, s'engouffre progressivement et inexorablement dans une impasse démographique désastreuse teintée par le fort vieillissement de sa population et par l'absence d'enfants.

Lorsque l'un peine à son développement économique en dépit de tous ses atouts géographiques et historiques payant ainsi la rançon d'une politique sociale intense, l'autre attire irrémédiablement par sa croissance économique et son absence de chômage toutes les jeunes élites formées par les autres nations.....

Aujourd'hui, cette élite européenne, formée dans les meilleures écoles françaises, italiennes, espagnoles, grecques, afflue en masse en Allemagne pour trouver un travail même sous payé qui n'existe de toute façon pas dans leurs pays d'origine et s'y installe d'autant plus volontiers que les promesses allemandes de liberté par le travail

paraissent alléchantes. L'Allemagne l'a bien compris : Ces candides forces de travail de l'Europe sont indispensables à sa machine industrielle.

Et tout doit être fait, une fois qu'elles sont installées et qu'elles ont fait des enfants, pour les maintenir le plus longtemps possible sous juridiction allemande : c'est le rôle du JUGENDAMT.

Cet autre visage de l'Allemagne tranche avec celui que les allemands cultivent bien volontiers lorsqu'ils accueillent leurs hôtes étrangers avec fastes et raffinement.

C'est malheureusement ce deuxième visage que tout parent séparé d'un concitoyen allemand découvre lorsqu'il se sépare de l'Allemagne.

En réalité, il s'agit là d'un terrible piège pour les Nations d'Europe qui payent la confrontation de leur politique sociale à celle d'un Etat qui n'en n'a pas et qui progressivement perdent les forces vives qu'elles ont formé et qu'elles ne peuvent plus retenir.

Ainsi les pays les plus forts s'approprient par leur volontarisme forcené le futur et la descendance des autres nations.

C'est la conséquence directe de l'inégalité économique, sociale et culturelle que l'Europe par ses instruments communautaires a introduit dans chacun des pays de l'Union au travers du principe de confiance mutuelle entre les Etats.

Insidieusement, l'Allemagne fixe ces élites, ces forces de travail et ces enfants sur son sol. Si cette élite décide un jour de partir, elle sera aussitôt rattrapée par le droit allemand qui la fixera alors définitivement sur son sol en application des règlements communautaires et rapatriera plus tard le patrimoine étranger de ces familles sous la juridiction allemande.

Désormais ces citoyens de seconde zone en Allemagne ne pourront plus compter sur l'aide de leur Etat d'origine au nom du principe de subsidiarité si cher à l'Europe, pire les Etats de l'Union n'ont désormais plus d'autres choix lorsque ces citoyens cherchent refuge au sein de leur Patrie que d'appliquer contre leurs nationaux les mesures prises en Allemagne aussi inhumaines et infondées soit elles, même en violation des droits les plus fondamentaux garantis par la constitution des autres Etats de l'Union.

Ces Enfants d'étrangers en Allemagne ont désormais un nom : il s'agit des « enfants du JUGENDAMT ».

Ces enfants binationaux volés « Deutsch Legal » aux autres nations de l'Europe et utilisés pour repeupler l'Allemagne, véritable outil de la compétitivité allemande garante de la suprématie économique, n'ont malheureusement pas d'autre avenir que celui des usines allemandes et celui de financer les retraites exorbitante de la vielle élite allemande.

Pendant ce temps, les dirigeants allemands drapés dans leur arrogance et leur hypocrisie sans borne, crient au scandale, menacent de rompre toute communication dès lors que ces sujets devenus hautement tabou sont abordés.

A quoi ressemble donc cette Europe, vue par l'Elite allemande ?

A bien réfléchir, la construction européenne a tout apporté à l'Allemagne :

- La libération de tout occupants et de tout contrôle extérieur
- La réunification des deux Allemagnes
- Une armée et une industrie de l'armement florissante
- La confiance des autres nations, gage de l'absence de traité de paix et du non paiement de dommages de guerre aux autres nations (malgré que l'Allemagne n'est pas tenue ses engagements et ne se soit pas dotée d'une vraie constitution- la Loi Fondamentale de Weimar étant actuellement la seule valable),
- La possibilité de faire valoir le droit des allemands dans tous les Etats de l'Union sans que la réciproque ne soit applicable en pratique.

Et pourtant, malgré les innombrables demandes des citoyens européens au Parlement Européen et à la Commission Européenne, qui semblent adopter la même attitude molle et attentiste qu'un Daladier ou un Chamberlain ont pu, dans leur grande naïveté en leur temps adopter, rien ne se passe.

Les dirigeants européens croient-ils, comme leurs illustres prédécesseurs, que peut-être, un jour, la position des germains s'infléchira là où elle n'a pas évolué depuis près de deux mille ans ?

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, nous, les parents victimes du JUGENDAMT et de la politique familiale allemande nationaliste de **boycotter** en signe de soutien la commémoration du 50^{ième} anniversaire du traité de l'Elysée à Berlin.

L'association CEED France